

Procès-Verbal du Conseil d'École du Jeudi 2 avril 2026

Présents :

- Mesdames BARRILLON Hélène, BORDE Hélène, HANNECART Marion, Messieurs CONTESSE Damien et GARNIER Fabrice, Enseignants.
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune.
- Madame BERNON Martine, Adjointe Enfance-jeunesse.
- Mesdames ADUA Caroline, BONO Claire, EDOUGNI Jamila, GILBERT Rozenn, LOYWYCK Kelly, SOULI Hayate, ZITA Tiphaine, Parents d'élèves élus.

Excusés :

- Madame COMAS Céline, Monsieur LEBLOIS Mathias, Enseignants.
- Madame AGUILAR Marlène, Parent d'élèves élus.

I - Procès-Verbal

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

II – Projet et vie de l'école

a. Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes de l'école

- Projets réalisés depuis le 1er Conseil d'École

- Certaines classes de l'école ont participé au rallye mathématique.
- Les élèves de Mme TORRES ont construit le Carnazozo pour le char du Carnaval sur le thème des animaux.
- Les élèves de M LEBLOIS Mathias et M CONTESSE Damien ont fait un cycle piscine du 6 octobre au 23 novembre 2025. Les mardis et vendredis.
- La classe de M LEBLOIS est allée voir le spectacle « La boîte à bretelles » le mardi 18 novembre 2025 au Casino à Aix les Bains.
- Toutes les classes ont participé au marché de Noël le 5 décembre 2025. Elles ont confectionné des objets qui ont été mis en vente au profit de l'APE et ont chanté accompagnées par Vogabande. L'APE était présente pour la vente de jolies gourmandises et des sapins de Noël.
- Les élèves de Mmes BORDE Hélène / COMAS Céline et Mme HANNECART Marion ont fait un cycle piscine du 24 novembre 2025 au 11 janvier 2026. Les mardis et vendredis.
- Le père Noël est venu à la rencontre des élèves le mercredi 17 décembre 2025. Le même jour, les CP des classes de M LEBLOIS Mathias et CONTESSE Damien sont allés voir le spectacle des 3 chardons « Petite Indienne » avec les maternelles à la salle polyvalente.
- Toutes les classes sont allées voir le spectacle « Sa majesté le Roi cul nu » le mardi 13 janvier 2026 au Casino à Aix les Bains.
- La classe de CM2 est allée à la brasserie BAS le mercredi 4 février. Les élèves ont pu assister à divers ateliers : visite de la brasserie pour comprendre la fabrication, dégustation à l'aveugle d'un nouveau diabololo, analyse des constituants de divers sodas afin de développer leur regard critique. DJ Matafan s'est joint à eux en fin de matinée.

- Projet en cours :

- M GARNIER Fabrice continue de travailler avec M HAUSARD Victor sur la mare pédagogique.

Le niveau de la mare est très bas. Pour compléter le projet, une sortie en vélo aux Mottets le 9 juin 2026 est à l'étude. Cette sortie nécessite un encadrement renforcé et implique le passage d'un agrément vélo pour les parents accompagnants (date de passage possible : le 4 mai 2026).

- Un cycle musique avec l'intervention d'Alain PARAVY a lieu pour les classes de Mme HANNECART Marion, M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle. Le thème et les modalités d'intervention sont à définir. Ce projet est financé par Planet'jeunes et l'école de musique.

- Projets à venir :

- Les photos de classe auront lieu le mercredi 22 avril 2026 au matin.

- Les CP et CE1 participeront à la sortie USEP « Les Robinsons de Buisson Rond » le jeudi 23 avril 2026.

- Les classes de Mme HANNECART, M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle iront voir le spectacle « Rien ? » le jeudi 30 avril 2026 à l'Espace Malraux à Chambéry.

- Les élèves de CM2 feront un cycle SRAV (Savoir Rouler A Vélo) du 20 avril au 11 mai 2026.

- Les classes de M LEBLOIS Mathias, M CONTESSE Damien et Mme COMAS Céline iront voir le spectacle « Bocca » le mardi 19 mai 2026 à l'Espace Malraux à Chambéry.

- Les classes de M LEBLOIS Mathias, M CONTESSE Damien, Mmes COMAS Céline / BORDE Hélène et HANNECART Marion feront une semaine banalisée sur le thème « Les animaux » à l'école élémentaire, la semaine du 1er au 5 juin. Certaines sorties auront aussi lieu à d'autres dates (Aqualis, Parc Merlet).

- La rencontre USEP « Les chemins de la mémoire » à Yenne pour les CM1 et CM2 aura lieu le mardi 2 juin 2026.

- Tous les CM1 et CM2 partiront en classe de découverte sur le thème « Histoire, Sciences et Patrimoine » du 15 au 19 juin 2026 à Paris.

- Une matinée « Koh-Lanta » aura lieu le lundi 29 juin 2026, financée par l'APE.

- Un après-midi jeux kermesse est prévu le vendredi 26 juin 2026 avec les élèves de GS.

III – Fonctionnement de l'école

a. Organisation du temps scolaire

Elle restera identique pour la future année scolaire.

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 / 12h00 ; 13h45 / 15h30.

Mercredi : 8h30 / 11h30.

b. Bilan intermédiaire sur la sécurité

Un exercice d'évacuation a été fait, le mercredi 21 janvier 2026 (Seuls les enseignants étaient au courant). L'évacuation a été faite dans le calme en 3 minutes 05.

Un exercice confinement chimique PPMS a été fait le jeudi 29 janvier 2026. Il s'est bien déroulé. Il reste encore des travaux à faire pour être dans les normes (serrures qui ne se ferment pas, mallettes PPMS à mettre dans les classes)

c. Bilan intermédiaire sur la coopérative

Il y a à l'heure actuelle 1 861,10 € dans la coopérative scolaire (coopératives de classe + coopérative commune).

d. Budgets municipaux

La Mairie donne un budget de 49,97 € par enfant scolarisé pour les fournitures scolaires (8/12^{ème} sont versé en janvier en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} janvier et 4/12^{ème} sont donnés en septembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} septembre) soit un total de 4 530 € pour ce début d'année. A l'heure actuelle, 0€ ont été dépensés, et 4 500€ sont

engagés pour la rentrée scolaire de septembre.

En transport, nous disposons de 9 000 €. 850€ ont été dépensés et 2 690€ sont engagés.

e. Travaux

A faire :

- Dans la classe n°3, le volet près de la porte de secours ne s'ouvre plus correctement (signalé depuis début novembre).
- Dans l'infirmerie, il faut mettre une réglette multi-prises plus importante.
- Le robinet de la classe de Fabrice (ouverture à droite) menace de casser (signalé aux vacances d'hiver).
- Porte du couloir cassée depuis un an. Quand sera-t-elle réparée ?
- Fuite sous l'évier dans les toilettes des adultes.
- Il faudra envisager l'achat de nouvelles chaises : beaucoup ont été cassées avec le temps et non remplacées.

La Mairie prend en compte l'ensemble des demandes. Certaines nécessitent, toutefois, des devis, ce qui peut entraîner des délais.

La Mairie indique également que des tracés au sol peuvent être réalisés dans la cour de récréation de l'école élémentaire, en même temps que ceux de l'école Maternelle. Il faut que l'équipe pédagogique indique le choix des tracés souhaités.

IV – Intervention de la Mairie

Aucune intervention.

V – Questions des parents

1. Certains parents font état de difficultés d'accès aux toilettes durant les TAP : des enfants n'auraient pas osé demander ou n'y auraient pas eu accès, entraînant des situations d'inconfort au retour à la maison. Nous souhaiterions savoir s'il existe des règles spécifiques, de sécurité par exemple, concernant l'accès aux sanitaires pendant ces temps, et quelles consignes sont données aux intervenants.

Il est précisé que les élèves sont invités à se rendre aux toilettes avant le début des TAP et que les intervenants veillent à le leur rappeler. Toutefois, les allers-retours pendant les activités peuvent en perturber le bon déroulement.

Par ailleurs, compte tenu du nombre important d'élèves présents, il reste difficile de s'assurer que chacun ait effectivement accès aux sanitaires en amont. L'équipe encadrante souligne également l'importance de la responsabilisation des familles sur ce point.

2. Des retours évoquent des conflits fréquents entre élèves sur le temps de la pause méridienne. S'agit-il de situations isolées ou ces tensions débordent-elles aussi sur le temps scolaires ? Cela nécessite-t-il une attention particulière ? Des actions sont-elles envisagées ou déjà mises en place ?
Des situations de conflits peuvent effectivement survenir, comme dans tout temps collectif regroupant un grand nombre d'enfants. Certaines peuvent ponctuellement déborder sur le temps scolaire notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans des relations difficiles durables entre élèves.

L'équipe pédagogique et la responsable des temps périscolaires sont en lien quotidien étroit afin d'assurer un suivi cohérent des situations. Cette coordination permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées par certains élèves et d'apporter des réponses adaptées sur l'ensemble de la journée.

Il est souligné que chaque situation est prise au sérieux, qu'elle survienne sur le temps scolaire ou périscolaire. Les équipes veillent à accompagner les élèves dans la gestion des conflits, en favorisant le dialogue, la verbalisation et le respect des règles de vie collective. Les parents sont mis au courant et associés.

Lorsque cela est nécessaire, une attention particulière est portée à certaines situations, avec la mise en place de suivis spécifiques ou d'actions éducatives adaptées. Ce travail s'inscrit dans une volonté commune de garantir un climat serein et sécurisant pour tous les élèves.

Sur le temps périscolaire, l'équipe encadrante estime que, dans l'ensemble, il y a moins de conflits. Cela est corroboré par l'équipe enseignante qui a moins d'élèves ayant le besoin de faire un message clair en entrant en classe après la cantine.

3. Prise en compte des élèves à besoins particuliers

Des parents s'interrogent sur l'accompagnement des enfants présentant des troubles des apprentissages ou des profils spécifiques (TDAH, troubles dys, HPI).

Serait-il possible de préciser : l'approche de l'équipe pédagogique sur ces sujets, les éventuelles formations ou accompagnements des enseignants, les modalités de mise en place des PAP (Plans d'Accompagnement Personnalisé) et l'ouverture à des aménagements, même en l'absence de bilan formel ?

L'équipe pédagogique de l'école accorde une attention particulière à ces élèves, dans une démarche d'école inclusive visant à permettre à chacun de progresser dans un cadre bienveillant et adapté.

Au quotidien, les enseignants mettent en œuvre des pratiques de différenciation pédagogique : adaptation des supports, reformulation des consignes, prise en compte du rythme de l'élève, mise en place d'outils facilitant l'attention et la compréhension. Ces ajustements peuvent être proposés dès que des besoins sont repérés, sans attendre nécessairement en diagnostic.

L'accompagnement des élèves s'inscrit dans une logique de réponse graduée, en fonction de la nature et de l'intensité des difficultés :

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) permet de répondre à des difficultés scolaires ciblées et ponctuelles ;

Le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) concerne les élèves présentant des troubles des apprentissages attestés par un bilan médical. Il est précisé qu'à ce jour, les PAP peuvent être mis en place dès que nécessaire. L'intervention du médecin scolaire n'est plus requise si toutes les parties sont d'accord. L'équipe enseignante est en charge de leur mise en place ;

Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) relève du handicap. Un dossier est constitué auprès de la MDPH.

Les enseignants peuvent s'appuyer sur les personnels ressources de l'Education nationale (RASED, enseignant référent, psychologue de l'Education nationale) et bénéficient de formations dans le cadre du plan départemental.

Enfin, l'équipe constate une augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers au fil de la scolarité. L'équipe pédagogique reste pleinement mobiliser pour adapter ses pratiques et accompagner chaque élève au mieux, dans la limite des moyens disponibles.

A titre d'exemple, le volume d'accompagnement par une AESH peut être limité et parfois réduit à deux heures hebdomadaires. Par ailleurs, l'attribution d'AESH est de plus en plus contrainte.

4. Organisation et répartition des classes. Avez vous déjà une idée de la répartition des classes pour l'année prochaine, notamment au regard des difficultés rencontrées cette année sur certains niveaux.

A ce stade de l'année, il n'est pas encore possible de communiquer une répartition précise des classes. En effet, les inscriptions pour la rentrée prochaine ne sont pas encore finalisées, ce qui ne permet pas d'avoir une vision stabilisée des effectifs.

Les répartitions sont généralement travaillées, fin juin, en tenant compte de plusieurs critères (effectifs, équilibres des groupes, besoins des élèves, dynamiques de classe) afin de constituer des classes équilibrées et favorables aux apprentissages.

Il est également précisé que ces répartitions peuvent évoluer jusqu'à la fin de l'été, en fonction des nouvelles inscriptions intervenant pendant les vacances d'été.

5. Bonbons aux anniversaires.

Les anniversaires sont fêtés sur le temps scolaire. Les bonbons doivent être distribués et consommés en classe, sous la responsabilité des enseignants.

L'équipe périscolaire constate que certains élèves arrivent encore avec des bonbons. Pour des raisons de sécurité, elle n'est pas en mesure d'en assurer la gestion.

Il est donc demandé, dans la mesure du possible, de veiller à ce que ces bonbons soient consommés durant le temps scolaire, afin d'éviter toute difficulté.

L'équipe enseignante s'engage sur ce fait, cependant, elle fait la remarque que certains élèves ont des bonbons dans leur sac et ne peut gérer ce fait.

VIII – Divers

- Harcèlement :

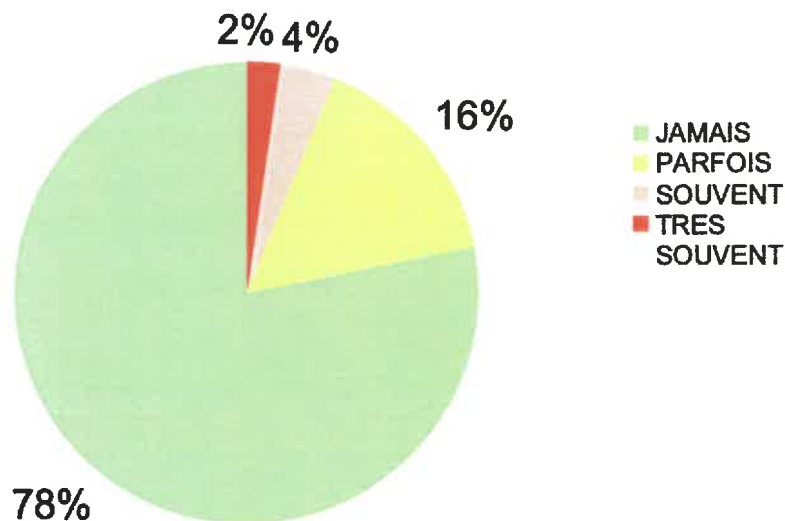
L'école est engagée dans le niveau 1 sur 3 du processus pHARe (Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Au mois de novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rempli une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école, proposée par le gouvernement. Elle questionnait l'élève sur 4 moments importants : avant d'aller à l'école, à l'école, sur Internet, comment te sens-tu en général, et sur sa façon d'être : as-tu peur, es-tu embêté par, te sens-tu mis à l'écart ?...

Voici les résultats de la tendance globale pour l'école :

Tendance globale

Questionnaire harcèlement



Les chiffres sont sensiblement les mêmes par rapport à l'année dernière. Il est important de constater que la notion de fréquence est influencée par l'âge.

- Plusieurs enseignants de l'école avaient déposé une candidature, pour l'année 2025-2026, à ERASMUS+ afin de partir en formation « Apprendre et enseigner en langues vivantes ». Mmes Comas, Torres et Amblard (ancienne TRB rattachée à l'école) partiront aux vacances de printemps à Lappeenranta afin d'aller observer le système éducatif finlandais pendant 3 jours.

Prochain Conseil d'École : Mardi 9 juin 2026 à 18h

La Présidente du Conseil d'école
Mme TORRES Marielle

La secrétaire du Conseil d'école
Mme ZITA Tiphaine